

---

## Bosnie-Herzégovine : le Croate Metus s'implante à Tomislavgrad

### Description

Après deux ans de pourparlers avec le canton d'Herzégovine occidentale, la première pierre inaugurant la construction d'une nouvelle usine de la société Metus (fondée en 1994) a été posée sur un terrain de la zone d'activité économique de Vušilov brig, sur la commune de Tomislavgrad en Bosnie-Herzégovine (BiH) le 16 juillet 2021. Le Premier ministre du canton d'Herzégovine occidentale, Ivan Vukadin, avait été convié à cette cérémonie d'inauguration et il s'est félicité du choix d'implantation de l'entreprise.

Metus est le plus grand fabricant croate spécialisé dans la conception, la production, l'installation et la modernisation d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques. Forte de 350 employés, elle est présente en BiH, en Serbie et en Allemagne. Sa filiale bosnienne n'employait jusque-là que 34 salariés dans la Fédération et elle s'est engagée à porter ce nombre à près de 100 personnes, avec le recrutement de salariés appelés à travailler dans l'usine de Vušilov brig. Ces emplois vont contribuer à dynamiser la région.

Le choix de Metus de s'installer à Tomislavgrad repose notamment sur le profil des habitants, la commune se composant principalement de citoyens bosno-croates (ils représentent plus de 26 000 personnes sur les 33 000 habitants), ce qui devrait favoriser un climat de confiance entre la société-mère et sa nouvelle usine.

L'objectif du groupe Metus est de doubler sa capacité de production. Le président de son conseil d'administration, Tomislav Medic, a précisé que les ascenseurs produits par la nouvelle usine seront exportés vers les pays de l'Union européenne et au-delà. Il a déclaré que l'installation de cette usine encouragerait d'autres entrepreneurs croates à investir en Bosnie-Herzégovine. Il est probable que ces investissements seront toutefois ciblés en particulier dans des zones où se concentre la population croate de BiH.

**Sources** : *Slobodna Bosna, Vecernji, Hayat.*

**date créée**

25/07/2021

**Champs de Méta**

**Auteur-article** : Stéphan Altasserre